



Sommaire

P. 1 : Dates à retenir. P. 2 et 3 : Souvenirs d'Avril : Pâques, Pôle Gare, Autos Perdues, Pétanque. P. 4 : Infos Mairie et des environs. P. 5 et 6 : Conseil Municipal. P. 7 et 8 : Pages Spéciales d'Isabelle Rouquier.

CÉRÉMONIES Du 8 Mai 1945

Association des Anciens Combattants

La Commémoration du vendredi 8 Mai débutera à 10h30 par une remise de gerbes au cimetière de Gouvernes. La Cérémonie se poursuivra à 11h au cimetière de Conches-sur-Gondoire. La clôture de cette Commémoration aura lieu au cimetière de Guermantes à 11h15. Le Verre du souvenir, offert par l'Association, aura lieu ensuite en Mairie de Guermantes.



La Photo du Mois : Le départ de la Chasse aux Œufs. 12 Avril, p. 2.

INSCRIPTIONS Jeudi 7 et Vendredi 15 Mai

20ème Troc et Puces de Guermantes et... inscriptions

Le troisième dimanche de mai, pour la 20ème édition, soit pour 2009 le dimanche 17 mai aura lieu le traditionnel Troc et Puces.

Vous pouvez encore vous inscrire les jeudi 7 et vendredi 15 mai en Mairie de 17h à 19h.

N'oubliez pas : Votre pièce d'identité. Votre justificatif de domicile. Un chèque de 10 € pour la caution à l'ordre du Trésor Public qui vous sera restitué le jour de la manifestation après vérification de l'état de votre stand. Tarif 6 € les 2 mètres linéaires pour les Guermantais, 12 € pour les extérieurs à régler le jour de l'inscription en chèque ou numéraire.

Avis aux riverains : RD 217bis, rue Chevret, rue de Malvoisine, Avenue Charles Péguy,

rue des Pies Vagabondes, rue du Docteur Louis René, rue de la Madeleine, allée du Temps Perdu. La circulation sera interdite sur la RD 217bis de la rue Chevret jusqu'au rond point en direction de Jossigny, et déviée par l'Avenue Charles Péguy le dimanche 17 mai. A la demande de la Direction Départementale de l'Équipement, le stationnement sera interdit sur les deux côtés de l'Avenue Charles Péguy. Les propriétaires des véhicules stationnés sur l'Avenue des 2 Châteaux, de la rue Chevret jusqu'au rond-point de sortie de Guermantes, sont priés de bien vouloir retirer leur véhicule la veille au soir, afin de ne pas gêner l'installation des stands. Toute voiture laissée sur le lieu sera enlevée par la Police. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

LES DATES A RETENIR A Guermantes

Emploi saisonnier à Guermantes

Avis aux jeunes Guermantais en recherche d'emploi pour juillet ou août en tant qu'agent technique pour l'entretien de la Commune. Conditions requises, être habitant de Guermantes, avoir 18 ans au minimum, être titulaire du permis de conduire et avoir de la bonne volonté. S'adresser à la Mairie pour tout autre renseignement et le dépôt de la candidature.

Concours Guermantais des jardins fleuris

Vous êtes fier ou très fier de votre jardin, que ce soit au niveau des fleurs ou du charme de ses arbres ou arbustes, inscrivez-vous en Mairie par courrier ou mail (pas de téléphone), avant le

22 Mai, en indiquant votre adresse et numéro de téléphone pour convenir d'un rendez-vous. Le Jury passera fin mai et courant juin. Nombreux lots à gagner.

Collecte des déchets verts

Reprise de cette collecte, le Jeudi 28 Mai. Une fois par mois jusqu'en novembre. Pour les tontes : en poubelle et sans sac.

MarathonMARN Dimanche 14 Juin



5ème MarathonMARN et 1ère Randonnée

Nouveau : une Randonnée de 12 km est ajoutée pour la 1ère fois, avec même départ et arrivée. Renseignements et inscriptions sur le site de Guermantes (Page Actualités) ou sur : www.marneetgondoiereathletisme.fr Comme chaque année, nous avons besoin de ravitailleurs et de signaleurs de 9h à 10h (1 H). Inscrivez-vous en Mairie.

FÊTE DE LA MUSIQUE Samedi 20 Juin

Faites de la Musique à Guermantes

Il y a quelques années, Guermantes avait vibré sur les notes de la Fête de la Musique. En 2009, nous relançons l'expérience le samedi 20, soit la veille de la Fête officielle. Sur la Place du Temps Perdu de 16h à 22h. Pour se faire, nous avons besoin de groupes Guermantais amateurs, tous styles, pour des sessions d'1/2 heure ou plus suivant le nombre. Alors si vous jouez au sein d'un groupe ou en solo, contactez la Mairie (uniquement par Mail) qui fera suivre. Le plus rapidement possible...

Chasse aux Œufs de Pâques 2009

L'édition deux mille « n'œufs de Pâques » s'est déroulée dimanche 12 avril dernier dans une ambiance très festive. Même si l'herbe du parc du Château des Cèdres de Conches était quelque peu mouillée, les petits Guermantais et Conchois s'en sont donnés à cœur joie. Une foule nombreuse de parents et d'enfants s'est en effet réunie pour prendre part à notre maintenant traditionnelle Chasse aux Œufs.

Après un rapide discours des Maires de Conches puis de Guermantes, les enfants ont cherché et récolté de nombreuses friandises, achetées par les Communes et le Conseil Général de Seine-et-Marne (1).

Après l'effort, le réconfort... avec pour cette matinée printanière ensoleillée, un apéritif convivial offert par les 2 Communes (4).

Chaque équipe communale ayant prévu des gros Lots, la remise des cadeaux s'est faite lors de cette collation. Les gagnants étaient : Julie Detournay de Bussy-St-Georges, Sacha Lopes-Srequi de Torcy, Sixtine Cagnol de Conches, Mikaela Lopes-Srequi de Torcy, Cassandra Delorme de Conches et Léo Fortier de Guermantes (2).

Au tirage au sort des super gros Lots, pour Guermantes la famille Mada et pour Conches la famille Saint-Marc. Cette manifestation s'est clôt par un dernier jeté de mini-œufs multicolores (3)!

Tous sont repartis ravis, attendant l'édition 2010 avec impatience... qui aura, peut-être lieu, dans le parc d'un autre château... mais ça c'est une surprise ! Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont préparé cet événement et qui ont patiemment caché nos petites gourmandises, dans une partie balisée du parc.



1



2



4



3

Ainsi chaque petit bout'chou est reparti avec une belle moisson. (70 Photos visibles sur le Site).

Les résultats...

Pour Pâques, Lydie et Bertrand de la boulangerie «Au Cœur de Guermantes» avaient organisé en partenariat avec les Moulins RIOUX, un grand CONCOURS gratuit de DESSINS.

Voici la liste des gagnants : Mathilde Baudry, Julie Stevens, Germain et Marie Degendt, Floriane Vignant, Valentin Poupelain, Léo Fortier, Héléna Marquez, Luna Desmaret, Gaétan Kownacki et Alexia Desroy. Ces personnes, si elles ne l'ont pas déjà fait, sont invitées à venir retirer leurs Lots sur place. Bravo à tous pour leur participation et leurs très beaux dessins.

CONCOURS DE DESSINS Pâques

INAUGURATION Samedi 4 Avril

Inauguration des bords de Marne et pose de la première pierre pour la restructuration du Pôle-Gare

Le samedi 4 avril ont eu lieu l'inauguration des bords de Marne réhabilités par la Communauté d'Agglomération, côté Pomponne et le lancement officiel des travaux de la restructuration du Pôle-Gare de la gare de Lagny-Thorigny-Pomponne, en présence de M. Chartier, Président de Marne et Gondoire, M. Jeanjean, Sous-Préfet et de nombreux élus, dont notre Maire.



Fin de travaux sur la Commune...

Sur la RD 217B à la sortie du village vers Jossigny, c'est la troisième tranche du Contrat de Voirie qui a été effectuée. De même, la prolongation du cheminement piéton le long de la RD 35 est terminée, permettant une liaison directe de Bussy-St-Georges à Guermantes jusqu'au chemin Malvoisine, l'éclairage étant à l'étude.

SÉCURITÉ Routière

PÉTANQUE Samedi 2 mai

25^{ème} Edition de notre Grand Tournoi

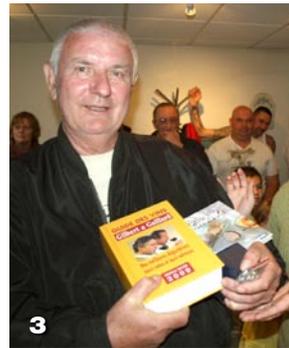
Ils étaient venus de Guermantes, de Lagny, de Saint Thibault, de Champigny... Bref, on se serait cru sur la Place des Lices (St Trop). Tous pour faire de cette journée un succès, avec 32 participants : 6 femmes et 26 hommes et enfants...

Même le temps était au rendez-vous, car pour une fois depuis quelques Tournois, il n'a pas plu. Ce qui permit à Denis Marchand, grand organisateur de gérer 5 parties, à la Méléée tournante, pour tous les joueurs.

Commencées à 14h, les dernières parties très disputées se terminèrent à 19h. Grand exploit pour cette Edition, il n'y eut aucune "Fanny" !

Deux joueurs gagnèrent leurs 5 parties, bravo... et 6 en gagnèrent 4, le "boulavérage" les départagea.

L'apéritif servi dans la salle communale permit de remettre Coupes et cadeaux sous la forme de livres avec la traditionnelle photo (1).
1° : Dominique COLLE (2). 2° : Daniel GIBERT. 3° : Tonio CORDEIRO. 4° : François ROMAN, 1° Guermantais. 5° : Raymond BLANDIN. 6° : Michel BENELFOUL. 7° : André FERODET. 8° : René MIRANVILLE.



Pour fêter cette 25^{ème} Edition, un tirage au sort donna lieu à un cadeau surprise pour une femme : Corinne MARCHAND (4), et pour un homme : André FERODET (3). Avant de se séparer heureux, vers 20h, il ne restait à Denis MARCHAND

qu'à remercier Véronique Fontaine, Nathalie BILLY, Simone TRIMAILLE, Daniel POUPART, Jacques COURPOTIN et Michel POYAC pour leur aide à l'organisation de ce Tournoi amical.

EXPOSITION Dimanche 29 Mars

2^{ème} Bourse de Miniatures de Printemps à Guermantes



Pour la 2^{ème} fois, le Club « A la Recherche des Autos Perdues » de Guermantes, organisait sa Bourse d'Echange de Miniatures de Printemps, après le succès de la 1^{ère}, nous avons décidé de récidiver, comme pour la Bourse d'Echange d'Hiver (déjà la 13^{ème}), nous avons dû refuser des stands faute de place, un exposant voulant absolument être des nôtres, s'est installé sous un chapiteau sur le parking... (1) Notre Club étant à la base, un Club de voitures anciennes ou d'exception, une petite exposition de véhicules avait lieu toute la journée sur le parking : toute une série de Renault : R6, R12, R16,

Berlinette, toute une série de Peugeot : 203 découvrable, 403 Cabriolet, berline, 404, 504... toute une série de Citroën : Traction, DS, SM... Les américaines étaient moins présentes cette année, à part une Chevrolet Corvette 78, série anniversaire, quelques Anglaises : Triumph TR3, TR4, Austin Healey, Jaguar XK 120... Une très rare Panhard Cabriolet et la Panhard du Président... Pour les fans de Formule 1, le Club avait apporté une télé pour assister en direct au 1^{er} Grand Prix de la saison. Comme d'habitude, le Club offrait aux exposants café, brioche et apéritif. Pour les visiteurs du midi ou pour les exposants, certains membres du Club préparaient boissons, sandwiches, hot dog ou saucisses frites, à petits prix. Malgré la crise actuelle, les exposants étaient tous ravis de cette 2^{ème} Bourse de Printemps, et attendent avec impatience le bulletin d'inscription pour la prochaine Bourse d'Hiver.



L'Association.

A découper
et à conserver.

Rappel des heures de tonte et des outils bruyants

De 7h à 20h les jours ouvrés (du lundi au vendredi).
Samedi 9h/12h - 15h/19h30.
Dimanche et jours fériés 10h/12h.
Impératif : ne sortez vos sacs poubelles de tonte que la veille au soir au maximum, ou attendez les jours de collecte des déchets verts (en poubelle et sans sac).
Prochain passage des déchets verts : Jeudi 28 Mai.

DU NOUVEAU Sur le Site guermantes.info

Les Pages Documentaires d'Isabelle Rouquier de Décembre 2005 à Avril 2009. Les Oeufs de Pâques du 12 Avril. Et toujours votre Journal en couleurs...

BLOG New

Association nounouboutchou de Guermantes

Le blog de l'Association nounouboutchou est né ! Voici l'adresse pour aller y faire un tour... Laissez vos commentaires !
<http://nounouboutchou.centerblog.net/>

DES AVIONS Au-dessus de Guermantes

Travaux aéroport de Paris-Orly

De mi-mai à mi-juillet 2009, si vous observez un trafic plus important d'avions au-dessus de notre Commune, c'est normal ! L'aéroport Paris-Orly entreprendra d'importants travaux de rénovation de la piste 3 et procédera au remplacement du système radio-électrique d'atterrissage aux instruments (ILS).
Menés par Aéroports de Paris pour

la piste et les voies d'accès, et par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) pour l'ILS, ces travaux modifieront temporairement le mode habituel de l'utilisation des pistes. Ces travaux répondent aux engagements pris en 2006 lors des travaux de la piste 4 et permettront ainsi aux BOEING 777 de décoller de la piste 3. Docs en Mairie.

IMPÔTS Déclaration 2008

Déclarations de revenus 2008

Les déclarations pré-remplies de revenus ont été adressées aux contribuables depuis quelques jours. L'administration fiscale est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. Vous pouvez vous adresser à votre centre des impôts dont les coordonnées figurent en tête de la déclaration, consulter le site www.impots.gouv.fr ou composer le n° du centre d'appel « Impôts service » en faisant le 0810 IMPOTS

c'est à dire le 0810 467 687 (prix d'un appel local). Les déclarations devront être déposées à votre centre des impôts avant fin mai. Toutefois, les personnes déclarant sur le site www.impots.gouv.fr disposent d'un délai supplémentaire. Si vous n'avez aucun élément à ajouter sur votre déclaration pré-remplie, vous pouvez la valider par téléphone en appelant le 0811 701 702 (coût d'un appel local).

ATTENTION NOUVEAUX... Passeports

Passeport Biométrique

Les nouveaux passeports biométriques seront délivrés à compter du 18 mai 2009. Les demandes de passeport ne seront donc plus réceptionnées à la Mairie de Guermantes à compter de cette date, mais dans les 28 communes de Seine-et-Marne, dotées du matériel nécessaire à la prise des empreintes digi-

tales et de la photo numérisée, dont les communes de Bussy-Saint-Georges et Lagny-sur-Marne. Toutes les demandes recueillies jusqu'au 16 mai en Mairie, donneront lieu à la délivrance d'un passeport électronique. Pour plus de rens., veuillez contacter l'accueil en Mairie.

SPECTACLES 16 et 17 Mai

Prin'Temps de Paroles...

Les 16 et 17 mai. Week-end plein de surprises et de rebondissements entre les arbres du parc et les larges pelouses du Parc de Rentilly. Au programme des ateliers pour enfants, du théâtre, de la musique, de la danse, de la bonne humeur et pourquoi pas du soleil...
Entrée libre.
Les « plus » du festival : des navet-

tes depuis le RER de Torcy toutes les demi-heures et au départ des 15 communes de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, un pôle restauration pour ne pas assister aux spectacles le ventre vide. Retrouvez le festival sur : www.myspace.com/prin_tempsdeparoles
Rens. au 01 64 02 15 15.

MARCHÉ 9 et 10 Mai

Marché rural à Favières

Les 9 et 10 mai, le 9 de 14h à 20h et le 10 de 10h à 18h. Parking gratuit, entrée libre. Marché de développement durable, marché gastronomique, marché d'arts, marché aux fleurs et vide grenier.
www.marcherural-4favieres77.fr

ESPACES NATURELS 16 et 17 Mai

Troisième édition de la Fête de la Nature les 16 et 17 mai

L'Association Fête de la Nature créée par le comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature, qui réunit l'ensemble des 42 réseaux publics et associatifs de protection de la nature) et le magazine Terre Sauvage, lancent la troisième Fête de la nature. Cette année, cette Fête a été imaginée par des amoureux de la nature pour donner à tous le plaisir de découvrir ou redécouvrir ses richesses naturelles, pour renouer des liens forts avec l'environnement. Pendant un week-end, des professionnels et des bénévoles des

réseaux de protection de la nature font découvrir (gratuitement) des espaces connus ou inconnus. Des centaines de balades, dans des lieux familiers comme dans des coins inaccessibles, sont organisés. Le public est invité à découvrir des espèces emblématiques ou méconnues, à arpenter des territoires parfois familiers sous la conduite de guides naturalistes, pour mieux comprendre le travail et la passion des gestionnaires d'espaces naturels, des forestiers, des acteurs de la nature. Pour plus de renseignements : 01 74 31 58 09 - 06 81 56 67 80.

ET AUSSI... Les 24 et 30 Mai et le 4 Juin

Torcy On The Road...

Dimanche 24 mai à partir de 9h30, le Comité des Fêtes de Torcy organise la 11ème édition de « Torcy On The Road » en partenariat avec plusieurs Associations d'Autos anciennes

et de motos, dont celle de Guermantes. L'ensemble du cortège partira du parking de Bay1 à Torcy pour une balade en Seine et Marne, en passant par la Commune de Guermantes.

CONTES, FABLES ET LÉGENDES EN RECYCL'ART
Samedi 30 Mai, 4ème Carnaval de Saint-Thibault des Vignes sur le thème : Contes, fables et légendes en Recycl'art.

Excursion fluviale vers Meaux

Judi 4 juin 2009. Levez l'ancre au pays Briard ! Naviguez en direction de Meaux. Profitez du passage des écluses et observez la faune et la flore des bords de Marne. Découvrez et dégustez à bord, les différents fromages de Brie avec un fromager spécialisé. Au pied de la cathédrale de Meaux, déjeunez dans un restaurant typiquement briard puis appréciez une balade commentée de la cité épiscopale. Départ à 9h30

pour un retour vers 18h. Embarquement 15 mn avant le départ à bord d'Adam Croisière. Rens. et réservations jusqu'au 30 mai : Tarifs (tout compris) Individuel : 56€/pers. Office de Tourisme de Marne et Gondoire, 1 place de la Fontaine à Lagny-sur-Marne. Tél : 01 64 02 15 15. Mail : officedetourisme@marneetgondoire.fr
Site : www.marneetgondoire.fr/ot

Sous la Présidence de M. Guy JELENSPERGER, Maire. Le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance est de 15.

PRÉSENTS : Guy JELENSPERGER, Denis MARCHAND, Claude ROLLAND, Michel POYAC, Véronique FONTAINE, Nathalie BILLY, Jacques COURPOTIN, Gérard DURA, Gérard LEUX, Daniel POUPART, Thierry RIVIERE, Isabelle ROUQUIER, Simone TRIMAILLE.

ABSENTES EXCUSÉES : Françoise JOUSSE qui a donné pouvoir à Isabelle ROUQUIER, Annie VIARD qui a donné pouvoir à Nathalie BILLY.

1) Approbation du dernier compte rendu et élection du secrétaire de séance.

Compte rendu approuvé à l'unanimité. M. Michel POYAC est élu Secrétaire de séance.

2) Motion du Conseil Municipal sur l'état des voiries communales suite au gel/dégel et passage des bus et demande de subventions pour remise en état.

Le Conseil Municipal souhaite manifester son inquiétude face à l'état de dégradation des routes du lotissement du Val Guermantes, à vocation résidentielle, causé d'une part par le gel et le dégel de l'hiver dernier, d'autre part par le passage quotidien de la ligne de bus régulière n°26.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, attire l'attention des autorités publiques : M. le Préfet, M. le Sénateur, Mme la Députée, M. le Président du Conseil Général, et autorise M. le Maire à demander des subventions à ces autorités.

3) Modification des tarifs de location de la Salle Communale Espace Marcel Proust.

Vuladélibération du 07/11/2001 fixant le montant des tarifs de location de la Salle Communale EMP : soit 200 € pour les Guermantais, soit 550 € pour les autres particuliers hors Guermantes, soit 80 € pour les Associations extérieures à la Commune considérant que la location commence le samedi à 11 h et qu'elle prend fin le lundi à 9 h. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide les montants suivants : 220 € pour les Guermantais, 600 € pour les autres particuliers hors Guermantes, 100 € pour les Associations extérieures à la Commune.

4) Fixation du montant des vacances funéraires.

Afin d'assurer l'exécution des mesures de police prescrites par les Lois et Règlements, les opérations de fermeture de cercueil lorsque le corps est transporté hors de la Commune de décès ou de dépôt, et dans tous les cas, les opérations de crémation, d'exhumation, de ré inhumation et de translation de corps, s'effectuent dans les communes dotées d'un régime de police d'Etat, sous la responsabilité du chef de circonscription, en présence d'un fonctionnaire de police délégué par ses soins ; et pour les autres communes, sous la responsabilité du Maire, en présence d'un garde-champêtre ou d'un agent de police municipale délégué par le Maire. Les vacances funéraires sont comprises entre 20 et 25 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à des vacances funéraires dans les conditions prévues par les textes en vigueur et fixe un montant de 20 €.

5) Enregistrement des séances du Conseil Municipal. Avis du Conseil Municipal.

M. le Maire explique au Conseil qu'à la suite d'une question diverse abordée lors de la dernière séance, il a inscrit la question de l'enregistrement des séances du Conseil Municipal à l'ordre du jour afin d'obtenir l'avis du Conseil. Les membres du Conseil débattent sur l'opportunité de procéder à de tels enregistrements et sur les textes applicables en la matière. M. le Maire rappelle qu'en vertu de son pouvoir de police, il peut interdire tout enregistrement dès lors que celui-ci trouble l'ordre public. M. le Maire propose de procéder à un vote par bulletins secrets pour ou contre l'enregistrement. Le Conseil Municipal procède au vote et décide à la majorité qualifiée (8 voix pour, 7 voix contre) d'autoriser l'enregistrement des séances et charge Monsieur le Maire assisté de Conseillers Municipaux de préparer un projet de règlement intérieur concernant l'enregistrement à la prochaine séance du Conseil.

6) Application du dispositif du plan de relance de l'économie relatif à la FCTVA.

En application des dispositions de l'article 1er de la loi de finances rectificative pour 2009,

pour le versement anticipé des attributions du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1615-6, le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation de la TVA inscrit à l'article L1615-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, permet le versement en 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées dans l'année 2008 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009.

Cette dérogation au principe du décalage de deux ans entre la réalisation de la dépense et l'attribution du FCTVA devient pérenne pour les bénéficiaires du fonds dès que les services des Préfectures constateront, au 1er trimestre 2010, qu'ils ont respecté leur engagement au regard des montants effectivement réalisés en 2009.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité prend acte que le montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004 (38 827,41 €), 2005 (401 278,28 €), 2006 (310 143,46 €) et 2007 (55 323,83 €), soit une moyenne de référence de 201 393,25 €. Décide d'inscrire au budget 2009 un montant de 310 000 € de dépenses d'équipement, autorise le Maire à conclure avec le représentant de l'Etat, la Convention par laquelle la Commune de Guermantes s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution de la FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

7) Compte Administratif - Exercice 2008.

Le Maire présente le Compte Administratif 2008 puis quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de la présentation du Compte Administratif - Exercice 2008, lequel peut se résumer ainsi :
Section de Fonctionnement :
Dépenses : 624 471,11 €. **Recettes :** 750 816,77 €. Résultats/solde : 126 345,66 €. **Section d'Investissement :**
Dépenses : 143 946,92 €. **Recettes :** 208 232,01 €. Résultats/solde : 91 445,01 €.

Reste à réaliser en 2009 50 000,00 € report 2007 : 27 159,92 €.

Monsieur le Maire revient dans la salle pour la suite du Conseil.

8) Compte de Gestion - Exercice 2008.

Lecture faite du Compte de Gestion dressé par M. DORIER, Trésorier Principal, le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le Compte de Gestion de l'exercice 2008 n'appelle ni observation ni réserve de sa part et prend acte du Compte de Gestion 2008.

9) Affectation du résultat.

VU le Compte de Gestion 2008 édité par le Trésor Public et certifié conforme par le Maire, VU le Compte Administratif 2008, VU l'excédent de la section d'investissement de 91 445,01 €, VU l'excédent de la section de fonctionnement de 126 345,66 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, dans le budget primitif 2009 : d'affecter 91 445,01 € vers la section d'investissement du Budget Primitif 2009, article 001, d'affecter 96 345,66 € vers la section d'investissement du Budget Primitif 2009, article 1068, d'affecter 30 000,00 € vers la section de fonctionnement du Budget Primitif 2009, article 002.

10) Budget Primitif 2009.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2009 qui s'équilibre ainsi : **Dépenses Fonctionnement :** 875 000 €. **Recettes Fonctionnement :** 875 000 €. **Dépenses Investissement :** 345 000 €. **Recettes Investissement :** 345 000 €.

11) Modification des Taux d'Imposition.

VU le Budget Primitif 2009, Le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les Taux d'Imposition 2008, sans les grever d'aucune augmentation. Les nouveaux taux proposés sont donc les suivants : **Taxe d'habitation :** 8,59 %. **Taxe foncier bâti :** 17,81 %. **Taxe foncier non bâti :** 46,26 %. Le Conseil Municipal approuve ces Taux d'Imposition identiques à l'an passé.

12) Questions Diverses.

■ M. le Maire informe le Conseil que le SIERSEL (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région de Lagny sur Marne) va disparaître au profit

Suite du Conseil Municipal

d'une nouvelle structure beaucoup plus vaste, née de la fusion de cinq Syndicats préexistants : le SMERSEM, Syndicat Mixte d'Énergie en Réseaux de Seine et Marne, dont le siège sera à Meaux.

■ M. le Maire informe le Conseil que les travaux de la 3ème tranche du Contrat Triennal de voirie vont débiter prochainement, sortie Est de la Commune, sur la RD217bis.

■ M. le Maire informe le Conseil que sept jardinières ont été commandées et seront prochainement installées sur les barrières situées sur le carrefour face à l'église.

■ M. le Maire informe le Conseil qu'il a eu une réunion avec M. MARCHAND et M. DEVIN de Marne et Gondoire relative aux liaisons piétonnes intercommunales : ré-étude de la liste exacte en vue d'une rétrocession cet été.

■ Un rendez-vous avec le directeur des Compagnons du devoir pour la restauration du traîneau acquis par la Commune, pour les décorations de Noël, est prévu avec M. le Maire et M. DURA.

■ M. MARCHAND informe qu'il a reçu plusieurs devis concernant les travaux et qu'il réunira donc la Commission courant avril. La rénovation de l'EMP aura lieu en juillet-août.

■ M. LEUX explique que dans le cadre du MarathonMARN & Gondoire 2009, chaque commune doit penser à des thèmes de déguisement.

■ M. RIVIERE souhaite approfondir le projet de covoiturage. Une réunion interne sera organisée.

■ Mme FONTAINE informe que le Prin' Temps de Parole de Marne et Gondoire aura lieu les 16 et 17 mai, le Troc & Puces de Guermentes aura également lieu le 17 mai.

■ M. POYAC annonce que le 60 000e visiteur a surfé, ce jour, sur le site internet de Guermentes.

CPAM Aides financières pour la Santé

Les nouvelles aides financières de l'Assurance Maladie de Seine-et-Marne

Afin de favoriser l'accès aux soins, le Conseil de votre Caisse d'Assurance Maladie a souhaité mettre en place, cinq nouvelles aides financières pour les personnes en situation de précarité et/ou touchées par la maladie.

1. Solidarité santé : participation financière à l'acquisition d'une complémentaire santé.

Cette aide s'adresse aux personnes ayant reçu un refus pour le chèque aide pour une complémentaire santé et dont les ressources dépassent de 30% maximum le plafond de la Cmu Complémentaire. Le montant de l'aide est établi en fonction de la composition du foyer. Cette aide financière est cumulative et à hauteur de 100 € pour 1 personne de moins de 25 ans, 200 € pour 1 personne entre 25 et 59 ans et de 400 € pour 1 personne de 60 ans et plus.

2. Lit médicalisé et accessoires : aide à l'achat.

Pour l'achat d'un lit médicalisé, des accessoires et des prestations liées au service après vente des matériels, la Caisse peut aider ses assurés sociaux. Le montant du remboursement de l'Assurance Maladie au titre des prestations légales est de 933,60 € auquel peut s'ajouter le montant de l'aide « Lit médicalisé » pouvant aller jusqu'à 1 860 € après examen du dossier.

3. Alzheimer ou syndromes apparentés : aide au financement des frais de transport pour accueil de jour thérapeutique.

Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés sont parfois amenées à se rendre plusieurs fois par semaine dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Ces déplacements répétés peuvent occasionner des déséquilibres financiers, voire un renoncement à cet accueil thérapeutique.

Aussi, ces frais de transport peuvent être pris en charge, quelque soit le véhicule utilisé

(véhicule personnel, taxi, Vsl), jusqu'à 3 fois par semaine, à hauteur de 1 000 € par personne et par an sous condition de ressources.

4. Cmu C : aide à l'achat de la 2ème prothèse auditive.

Les bénéficiaires de la Cmu Complémentaire peuvent demander le financement en tout ou partie de l'achat de leur seconde prothèse auditive (non comprise dans le panier de biens) à concurrence de 1 100 € (montant auquel s'ajoute 199,71 € de remboursement légal).

5. Heures de garde malade en soins palliatifs : prise en charge à 100%.

Pour optimiser l'aide déjà accordée aux familles dans l'accompagnement de leur proche en fin de vie, le financement à 100% des heures de garde-malade a été décidé.

Pour en savoir plus.

Pour tout complément d'information, nos conseillers du Service Action Sanitaire et Sociale sont joignables au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

HANDICAPÉS Le Haras de Conches peut vous accueillir...

Utiliser le cheval pour accompagner les personnes en difficulté ou en situation de handicap

Notre Association « Trott'Autrement » créée en 2005, est née de la rencontre entre quatre jeunes femmes dont deux psychomotriciennes, passionnées par les chevaux. Nous avons allié nos compétences, afin de créer un concept favorisant l'intégration sociale des enfants, adolescents et adultes handicapés au sein du milieu équestre, dans la continuité de leur projet thérapeutique avec l'appui de leur famille.

Ainsi, avec la médiation du cheval, nous les aidons à libérer leurs émotions et à s'ouvrir aux autres. Les séances de 1h30 s'effectuent dans le cadre de centres équestres. Elles se passent à la fois au sol et ou à la monte. Deux activités, suivant les cas,

sont proposées avec l'appui de trois psychomotriciennes diplômées d'Etat et une enseignante diplômée BPJEPS et sport adapté. Pour cela, nous intervenons dans trois centres équestres depuis plus d'une année : dont Le Haras du Grand Clos à Conches sur Gondoire et Le Clos Saint Eloi à Chailfert.

Ces derniers mettent à notre disposition leurs poneys et chevaux, les espaces de travail, contre rétribution de notre part dans le cadre d'une convention.

Pour en savoir plus vous pouvez visiter notre site <http://trottautrement.org> ou nous contacter par mail à trottautrement@free.fr Tél. 06 86 94 60 68.

SAMEDI 16 MAI Journée d'information Santé

1ère Journée des Soins de Support en Cancérologie

Le réseau de santé en cancérologie Oncoval a le plaisir de vous annoncer l'organisation de sa 1ère Journée des Soins de Support en Cancérologie, le Samedi 16 Mai de 10h à 17h à l'Université de

Marne-la-Vallée (Champs sur Marne). Cette journée a pour objectif de permettre aux patients atteints d'affection cancéreuse et/ou à leur entourage : d'être informés sur les soins de support en

cancérologie, de participer à des ateliers de sensibilisation à ces soins de support, d'avoir accès à des professionnels pour répondre à leurs interrogations. Tél. 01 39 76 66 24. Site Internet : www.oncoval.org

Résultat du Concours "Faute d'orthographe" du N° 165

Le mot erroné était «**affiches**», dans l'article «Des miniatures...», page 2, troisième colonne. Huit personnes ont bien répondu. La gagnante du Tirage au sort est **Céline Guyomard**. Elle recevra prochainement un Livre d'Art. Bravo à Tous pour votre participation !

Dans ce numéro également, une faute volontaire qui ne peut être qu'un triplement de consonnes (exemples : poisson, pomme...) s'est glissée une seule fois dans le numéro, excepté les www des Sites. La réponse (le mot erroné, le titre de l'article et votre adresse et téléphone) devant parvenir en Mairie avant le 25 par courrier ou sur le mail de la Mairie - PAS PAR TÉLÉPHONE. A gagner chaque mois, par tirage au sort : 1 livre d'Art...